

PANORAMA

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

2
0
2
2

L'ÉGLISE CATHOLIQUE À PARIS



« Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et il leur demanda des comptes » (Mt 25, 19)



Accomplir pleinement une mission exige de savoir rendre des comptes. Cette pratique utile et légitime a même, par bien des aspects, des accents synodaux témoignant d'une communauté ouverte mais structurée, soudée et attentive à son prochain. Relire ensemble les événements qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler, comparer ses résultats avec ceux des exercices antérieurs ou encore examiner nos ambitions à la lumière de nos moyens, représentent autant de possibilités de prendre la mesure de l'implication de chacun dans l'œuvre confiée à l'Église. Qu'il me soit donc permis, en premier lieu, d'exprimer toute notre profonde gratitude envers tous ceux et toutes celles qui proposent et partagent, avec une grande libéralité, leur temps, leur argent et, plus largement, tous leurs talents pour en faire bénéficier, à travers l'Église, leurs frères et sœurs en Christ.

Les familiers de l'Évangile savent bien ce que le Christ attend que nous fassions de nos talents. La parabole qu'il y consacre peut s'offrir à la réflexion de tout entrepreneur, montrant que le disciple missionnaire doit partager nombre de pratiques plus souvent associées au domaine économique. Comme les meilleurs serviteurs de la parabole, nous devons effectivement avoir une audace toute entrepreneuriale pour faire connaître la foi en Jésus-Christ. Il nous faut pareillement une capacité d'investissement digne de l'espérance qui nous anime. Et faire fructifier les talents qui nous sont confiés n'a d'autre but que de servir pleinement la charité qui nous presse. De telles initiatives évangéliques, comme autant d'actions déjà conduites à leur terme ou de projets qui méritent d'être concrétisés, vous sont présentées dans ce *Panorama économique et social* de l'Église catholique à Paris, pour l'année 2022.

C'est donc l'image d'une Église qui se sait servante et se veut attentive à la fidélité à sa mission, qui se présente au long de ces pages. Elle le doit à la multiplicité de ses acteurs qui lui sont autant de soutiens; elle ne saurait l'ambitionner sans pouvoir compter sur le désir de chacun de ses membres d'avoir le souci de l'ensemble du corps. Et pour qu'il n'y ait effectivement de richesses que d'hommes, il faut savoir donner à cette expression tout son sens en ne craignant pas de rejoindre, dans le partage de nos talents, cette multitude qui, aujourd'hui, a tant besoin de connaître et de vivre de l'Évangile.

+ Laurent Ulrich
Archevêque de Paris



Église St-Germain-l'Auxerrois (1^{er}).



Église N.-D.-des-Champs (6°).



6 UNE ÉGLISE DIGITALE
ET PORTEUSE DE PROJETS

8 SÛRETÉ ET SÉCURITÉ
POUR UN MEILLEUR
ACCUEIL DES PAROISSIENS

12 ASSURER LE FONCTIONNEMENT
DU DIOCÈSE ET FINANCER
LES PROJETS PASTORAUX

14 L'ÉVOLUTION
DES RESSOURCES

16 DES DÉPENSES
SOUS CONTRÔLE

18 L'ACTIVITÉ DES RESSOURCES
HUMAINES EN 2022

20 LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE
AU SERVICE DE LA PASTORALE

21 REPÈRES CLÉS
SUR LA FONDATION
NOTRE DAME

22 L'ÉGLISE À PARIS



Enregistrement pour les JMJ dans le studio vidéo de la rue du Cloître (4^e)

UNE ÉGLISE DIGITALE ET PORTEUSE DE PROJETS

Qu'on le veuille ou non, le numérique – et depuis dix ans, les réseaux sociaux – est devenu le principal moyen de communication du monde moderne. La pandémie du Covid-19 et les confinements à répétition ont donné un véritable coup d'accélérateur à ces nouvelles technologies, au point qu'on ne peut plus s'en passer, même au sein des paroisses. On peut déplorer les vices ou les insuffisances engendrés par ces outils de communication, mais réjouissons-nous aussi de l'opportunité qui nous est donnée : celle de pouvoir entrer chez les gens et leur parler

de manière interactive, alors que, par ailleurs, de moins en moins de monde fréquente nos églises. Qu'on songe à Zachée, chez qui Jésus s'invite et qui se convertit par cette rencontre, il y a du sens à ce que l'Église annonce l'Évangile avec les outils d'aujourd'hui; mais pour être à la hauteur de cet enjeu, il faut le faire de manière professionnelle. C'est la raison pour laquelle le diocèse de Paris soutient un certain nombre d'initiatives, PRIXM ou le projet des Lueurs, présentées dans ces pages. L'intérêt du numérique ne repose pas exclusivement sur des grands projets d'évangélisation. C'est aussi la capacité à diffuser des messes sur YouTube, la gestion des sites internet, les boucles WhatsApp de chaque paroisse, l'installation des paniers de quête et des bornes connectés. À ce sujet, les w et la réouverture de Notre-Dame en 2024 fixent un objectif très clair : permettre aux millions de pèlerins étrangers de brûler un cierge ou de faire une offrande dans nos églises grâce à des bornes acceptant tout type de devises et moyens de paiement. Et 2024, c'est demain !



TÉMOIGNAGE

Nicolas Chatain,
cofondateur de PRIXM.

PRIXM propose, depuis 2016, une newsletter hebdomadaire qui partage des commentaires de passages bibliques et leurs interprétations par des artistes. Nous sommes aujourd'hui cinq salariés à mi-temps aidés par deux stagiaires, sans compter les bénévoles ! Notre conviction est que l'on peut ignorer les Écritures voire les instrumentaliser à bien des fins et pourtant, quand on découvre comment elles ont inspiré les rabbins comme les Pères de l'Église, Lady Gaga comme Dostoïevski, c'est une expérience qui peut changer un regard.

En 2022, notre newsletter a atteint les 105 000 abonnés et notre site les 792 000 visiteurs uniques (dont 43% ont moins de 34 ans). Deux nouveautés également pour PRIXM en 2022 : nous avons lancé notre compte Instagram avec des résultats très encourageants – 11500 abonnés en un an et jusqu'à 15000 vues par vidéo. Nous avons également commencé à proposer des podcasts audio. Cela répondait à une vraie demande et beaucoup de personnes nous découvrent par ce biais sans même savoir que nous proposons aussi et avant tout une newsletter ! Notre objectif 2023 : atteindre les 150 000 abonnés à notre newsletter et devenir un média 360°.»



TÉMOIGNAGE

Jonathan Langlois,
fondateur des Lueurs.

Des milliers de Français assistent à la messe le dimanche, mais, dans le même temps, des millions ne le font pas. Est-ce que cela nous interpelle? Le diocèse de Paris a décidé d'y apporter une réponse en soutenant la création des Lueurs. Cette communauté digitale, lancée en mars 2023, présente sur YouTube et les plateformes de podcasts, veut offrir un espace de dialogue pour toutes les questions et nous aider à nous mettre en chemin personnellement et spirituellement. L'année 2022 a été celle de la maturation pour les Lueurs! Février et mars nous ont permis d'affiner notre réflexion stratégique et de rencontrer quarante représentants d'institutions religieuses, de fondateurs et d'experts des médias digitaux. Ce qui a abouti en mars à une première proposition de projet. Jusqu'en juillet, nous nous sommes attelés au tournage de six interviews pilotes et aux premières capsules d'un parcours accompagné par le P. Pascal Ide. Entre septembre et décembre, nous avons été auditionnés par les différents organes décisionnels du diocèse : le collège de l'archevêque, le conseil économique et le conseil des consultants. La validation des Lueurs a été actée le 15 décembre 2022 par Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris. Le premier entretien des Lueurs est sorti sur les plateformes le 19 mars 2023. Nous avons pour projet d'en sortir un nouveau tous les quinze jours et de proposer des parcours pour aider chacun concrètement face aux défis de sa vie.»



Jonathan Langlois interrogé par Charlotte Reynaud, rédactrice en chef de Paris Notre- Dame, en mars 2023.



TÉMOIGNAGE

P. Stéphane Mayor,
curé de N.-D.-des-Otages (20°).

L'incubateur Saint-Joseph est un lieu fraternel et chrétien à destination des porteurs de projets souhaitant créer leur entreprise, tout en mettant l'Évangile en son cœur. Moi qui étais banquier d'affaire avant de devenir prêtre, je suis convaincu que l'Évangile peut être un atout pour l'entreprise, au niveau des relations humaines, de la façon d'envisager le travail... L'idée est aussi d'apprendre, ensemble, à faire du management dans l'esprit de la fraternité chrétienne en sortant des méthodes classiques enseignées en école de commerce. Nous avons décidé de consacrer des locaux de notre paroisse, N.-D.-des-Otages (20°), situés rue de Romainville à cet incubateur. D'une surface de 200 mètres carrés, ils possèdent un grand plateau qui sera transformé en espace de travail abritant une quarantaine de postes et proposant des prestations de base (matériel de reprographie, de vidéo, ...) et, bien sûr, un oratoire. Notre programme d'incubation durera 6 mois, renouvelable une fois. Il sera accompagné par un groupe de mentors en train d'être constitué. Ces mentors, bénévoles, auront pour mission d'aider les incubés à mettre au point leur projet tout en les dirigeant vers d'éventuels clients, en les aidant sur des questions logistiques... En ce moment, une vingtaine de personnes sont impliquées dans le projet. Une personne, salariée, assure la phase de lancement de l'incubateur. À terme, nous devons embaucher une personne pour s'occuper de tout ce qui est numérique. Les premiers besoins de financement sont couverts par le diocèse et la Fondation Notre Dame. En parallèle, nous sommes en train de lever des fonds auprès d'institutions ou de fonds familiaux. Les incubés paieront pour avoir accès à leur poste de travail, à un prix en deçà de celui du marché. L'incubateur devrait ouvrir en fin d'année 2023. Les travaux de réaménagement des locaux ont débuté.»



TÉMOIGNAGE

P. Hervé Géniteau,
curé de St-Jean-Baptiste de Grenelle (15°).

Je dois avouer que j'ai eu d'abord quelques réticences à équiper la paroisse avec des paniers de quête et des bornes connectés. Pour moi, le geste de l'offrande est associé au fait de donner une pièce ou un billet; il y a là un geste symbolique. Mais j'ai été convaincu par mon entourage. On le constate tous les jours, de moins en moins de personnes ont de l'argent liquide sur eux; c'est particulièrement frappant chez les jeunes. L'intuition était bonne. Le panier moyen connecté est en augmentation constante d'une année sur l'autre. Depuis que nous nous sommes équipés de bornes, on constate également une augmentation très nette de la vente des cierges. Je vois également des personnes qui règlent leur denier sur la borne. De toute évidence, le digital est facilitateur. Au-delà des chiffres, qui sont bons, il y a aussi la satisfaction de voir les jeunes générations renouer avec le geste de l'offrande, qui est aussi un geste de foi.»



SÛRETÉ ET SÉCURITÉ POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DES PAROISSIENS

La spécificité d'un diocèse comme Paris, c'est qu'il intervient sur beaucoup de sujets : organisation d'événements ou de pèlerinages, accueil des fidèles et des visiteurs, gestion d'un large parc immobilier, création de médias, etc. Un large éventail qui implique une vraie vigilance concernant la gestion de nos polices d'assurance – dont Bénédicte Delarue s'occupe depuis novembre 2021 – en lien avec les paroisses et les nombreuses entités du diocèse. Pour mener à bien cette mission, le diocèse privilégie deux axes : développer la mutualisation et sensibiliser à la prévention. La mutualisation (avec des polices d'assurance incluant tout le diocèse) permet à la fois de couvrir un périmètre plus large tout en réduisant les coûts. Regrouper les risques permet d'être plus fort et de jouer en solidarité, tout en ayant des niveaux de garanties plus adaptés. Par

ailleurs, nous avons mis en place un comité des risques, présidé par Jean Chausse, pour être sensibilisés, à tous les niveaux, à la notion des risques possibles et à la nécessité d'assurer nos biens pour préserver les finances du diocèse ; anticiper, c'est mieux gérer. La récente vague de vandalisme dans nos églises, en début d'année 2023, met en lumière la nécessité de sécurisation de nos sites, afin de protéger non seulement les bâtiments, mais surtout les personnes qui les fréquentent. Nous faisons aussi beaucoup de pédagogie pour redire la nécessité d'identifier en amont les risques incendies, dégâts des eaux, dommages liés à des travaux, etc. La prévention concerne tout un chacun ; être vigilant sur les risques, entretenir un bien immobilier, être attentif à la sécurité des personnes et des lieux permettent d'éviter bien des sinistres... ou des drames !



TÉMOIGNAGE

Philippe Laflandre,
chargé de mission sûreté
au diocèse de Paris.

Ancien commissaire de police et directeur de sécurité d'entreprises privées, aujourd'hui à la retraite, j'ai rejoint le comité de sécurité du diocèse de Paris il y a quatre ans. Ma mission première est de faire de la prévention en organisant notamment des formations de sensibilisation à destination des 106 paroisses de la capitale. L'année 2022 a connu une recrudescence de faits de vandalisme. Face à ce contexte, la meilleure manière de nous défendre reste la prévention. Nous organisons des réunions pour les paroisses, invitées par arrondissement, afin de sensibiliser prêtres, sacristains et bénévoles sur l'importance de mettre en place les mesures nécessaires. Ils sont également formés à la manière de réagir face aux incivilités voire agressions. Des représentants de la préfecture de police interviennent lors de ces rencontres et, grâce à cette coordination entre l'Église et l'État, les dépôts de plainte et de main courante par les curés sont désormais systématiques. Cela a conduit en 2022 à plusieurs interpellations d'auteurs de faits commis contre des églises parisiennes. En 2022, une paroisse a même bénéficié du fond interministériel de prévention de la délinquance, accessible à tous les cultes, une première pour une église parisienne. Depuis, nous accompagnons six paroisses sensibles qui ont déposé à leur tour des dossiers, actuellement en cours d'instruction, pour l'installation de systèmes de vidéoprotection et anti-intrusion. La priorité du diocèse restant la dissuasion, beaucoup de paroisses ont déjà installé ce type de matériel de leur côté – le fait qu'elles soient des lieux recevant du public le leur permettant légalement moyennant quelques obligations. Quand les auteurs potentiels savent qu'il y aura des traces vidéo de leur passage qui pourront être exploitées par la justice, le taux de criminalité baisse drastiquement. Commence alors une autre mission du comité de sécurité du diocèse de Paris qui est d'aider les autorités judiciaires en leur fournissant les éventuelles preuves matérielles recueillies. Tendre l'autre joue en tant que chrétien ne nous interdit pas de nous défendre.»



TÉMOIGNAGE

François Fontaine,
bénévole en charge des
problèmes de sécurité
au sein de la maîtrise
d'ouvrage du diocèse.

Tous les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à une visite de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA). Cette commission, qui est une émanation du ministère de l'Intérieur, est constituée d'un architecte de sécurité, d'un membre des Sapeurs-pompiers de Paris et d'un membre du laboratoire central de la préfecture de police. Elle a pour visée de vérifier la conformité aux règles de sécurité, notamment le bon fonctionnement de toutes les installations techniques de sécurité, de vérifier l'application des dispositions permettant l'accueil de façon autonome des personnes en situation de handicap en période normale et leur évacuation en cas d'alerte incendie. Pour les églises et les locaux paroissiaux (hormis les petits établissements relevant de la 5^e catégorie), ces visites ont lieu tous les cinq ans. Si les règles de sécurité ne sont pas respectées, cette commission peut donner un avis défavorable, entraînant la fermeture immédiate du lieu. Les risques les plus importants concernent la solidité de la structure, l'encombrement des dégagements en cas d'incendie, les défaillances électriques – les feux d'origine électrique sont de plus en plus courants –, l'enfumage de certains locaux, les explosions de gaz... Au sein du diocèse, notre petite équipe – constituée de Jacques Perrot, lui-aussi bénévole, et de moi-même – a pour mission de préparer les paroisses au passage de la CCDSA et de veiller à ce que les recommandations soient bien appliquées. Si les paroisses sont partantes, nous leur rendons visite, ouvrons leur registre de sécurité, vérifions que les rapports annuels de vérification sont à jour, que les remarques ont bien été prises en compte... Nous les aidons. Notre visite doit se faire six mois au moins avant le passage de la commission. En 2023, les paroisses visitées sont celles qui l'ont été en 2018 ou en 2017. Elles sont chaque année une vingtaine. Nous en accompagnons généralement une petite moitié.

L'enjeu premier de ces visites et de notre accompagnement est d'assurer la sécurité du public et des fidèles. Je dis toujours aux curés des paroisses d'appliquer, au plus vite, les demandes de la CCDSA, même si les risques ne sont pas nécessairement immédiats. Car ce qui compte avant tout, c'est la sécurité des personnes.»



Samedi saint 2022 à la basilique N.-D.-des-Victoires (2°).



ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU DIOCÈSE ET FINANCER LES PROJETS PASTORAUX

L'activité économique du diocèse est décrite sous forme de flux de trésorerie pour une présentation explicite des comptes, en précisant les ressources et les emplois (dépenses). Les comptes du diocèse sont audités par le cabinet Baker Tilly, commissaires aux comptes.

Les ressources se sont élevées à 92 M€ en 2022, en augmentation de 6,5 M€ par rapport à 2021.

Les flux de trésorerie provenant de la générosité des fidèles augmentent de 62,5 M€ à 75,7 M€ avec l'encaissement des produits de cession des biens immobiliers issus de legs des années précédentes pour 9 M€. La vente de cierges progresse sensiblement de 1,7 M€ et les ressources issues des dons, troncs et quêtes augmentent de 1,3 M€.

Suite à la cession exceptionnelle de biens en 2021, les ressources issues des actifs immobiliers sont en diminution de 2,9 M€. Celles générées par les actifs financiers sont

en augmentation de 2,4 M€. Les autres ressources sont en diminution de 6,2 M€.

Les emplois sont passés de 78,5 M€ en 2021 à 86,2 M€ en 2022. Les charges de personnel (clergé et laïcs) sont en hausse de 1,3 M€. Les charges de fonctionnement augmentent de 14,5% avec une progression notamment des frais d'électricité, de prestations de conseils et des achats de cierges. Les investissements et les dépenses pour gros travaux passent de 10,1 M€ à 9 M€, consécutifs à la baisse du nombre de chantiers engagés dans un contexte de forte inflation sur les coûts de construction.

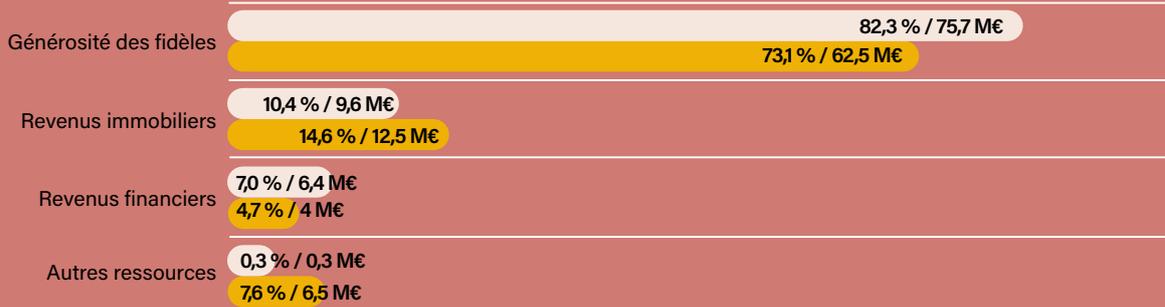
Si les ressources demeurent encore supérieures aux emplois cette année à hauteur de 5,8 M€, c'est grâce à la cession exceptionnelle de biens immobiliers qui avaient été reçus en legs les années précédentes. Sans l'encaissement de ces cessions, le diocèse aurait enregistré en 2022 une baisse de sa trésorerie.

LES CHIFFRES CLÉS EN 2022

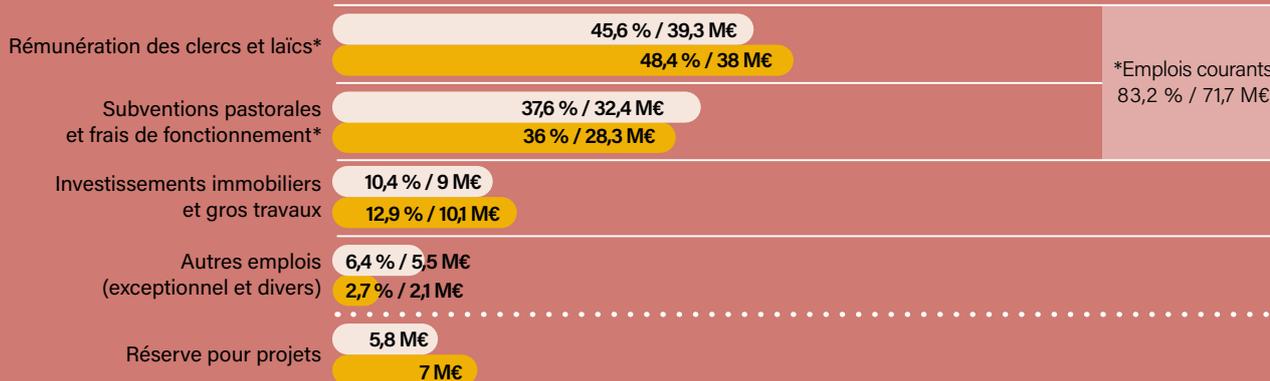
RESSOURCES / EMPLOIS

en 2022
en 2021

Total des ressources en 2022 **92 M€** (en 2021 **85,5 M€**)



Total des emplois en 2022 **86,2 M€** (en 2021 **78,5 M€**)

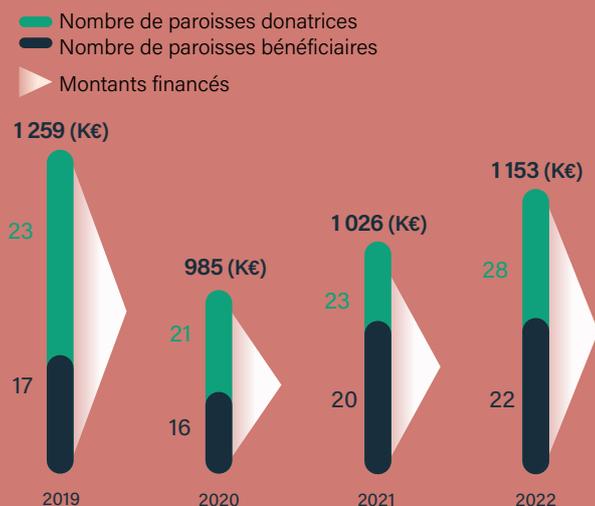


SOLIDARITÉ INTERPAROISSIALE : Barnabé et CVS

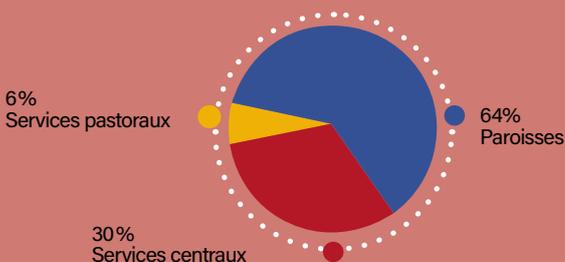
La solidarité interparoissiale s'exerce à travers deux mécanismes qui permettent aux paroisses les plus riches et volontaires de soutenir les paroisses aux ressources les plus limitées pour leur permettre d'exercer pleinement leurs missions pastorales.

- Le premier, dénommé Barnabé, est une aide au financement des travaux immobiliers principalement. Les projets des paroisses bénéficiaires sont proposés aux paroisses donatrices. Cette année, vingt-deux paroisses ont bénéficié de 1,2M€ de subventions apportées par vingt-huit paroisses. En 2022, le montant collecté est en hausse de 12,4%.
- Le second, la CVS (Contribution volontaire de solidarité) permet, par des versements volontaires, de redistribuer les sommes collectées aux paroisses dont le budget de fonctionnement est déficitaire ou manque de ressources pour des projets pastoraux. En 2022, 1,1 M€ a été alloué à vingt paroisses, montant en diminution de 13,7% par rapport à 2021. Les demandes des paroisses ont été moins importantes dans un contexte financier plus favorable.

BARNABÉ : financement des travaux et équipements pastoraux

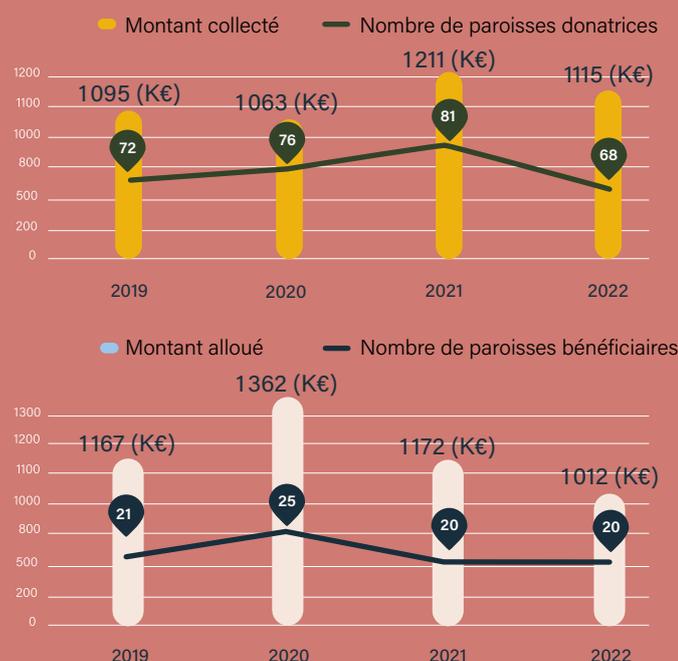


RÉPARTITION DES REVENUS FINANCIERS ET TRÉSORERIE



En 2022, les revenus financiers sont en progression de 2,4M€ s'élevant à 6,4M€ avec l'effet du remboursement partiel du prêt qui avait été accordé par l'Association diocésaine de Paris (ADP) à une association paroissiale. La trésorerie de l'ADP est placée dans une perspective patrimoniale à long terme tout en veillant à une liquidité minimum pour les besoins de court terme. L'objectif est de générer une performance régulière et de permettre une rémunération des comptes de dépôts des paroisses à un niveau correct chaque année. Nous veillons au respect de la charte d'éthique en privilégiant les placements aux normes ESG/ISR et en répondant aux principes de la doctrine sociale de l'Église (exclusion de certains secteurs, etc.) La trésorerie est détenue à 64% par les paroisses, 6% par les services pastoraux et le solde par les services centraux. À noter que la moitié des paroisses détiennent 83% de la trésorerie. Et vingt-deux d'entre elles ont une trésorerie couvrant moins d'un an de frais de fonctionnement.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITÉ (CVS)



TÉMOIGNAGE

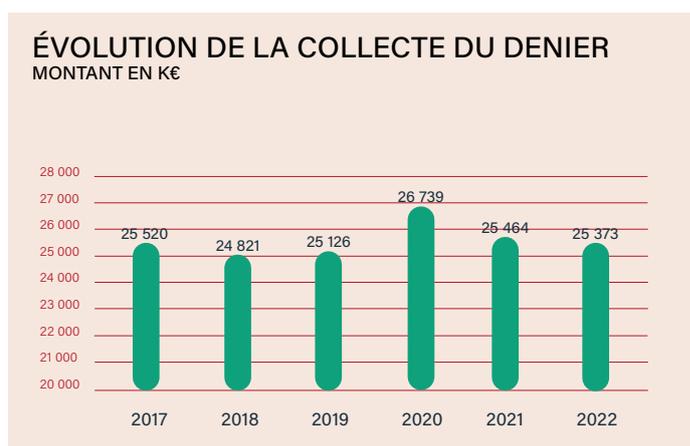
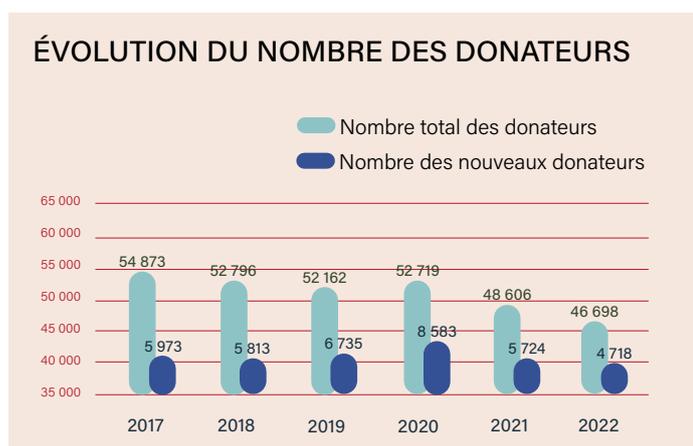
Bruno Cousin,
directeur financier.



La progression de la trésorerie masque en 2022 une réalité contrastée. En effet la trésorerie a progressé grâce à la cession exceptionnelle de biens immobiliers provenant de legs reçus les années antérieures. Mais sans cet élément exceptionnel, la variation de trésorerie serait négative. Les charges de fonctionnement augmentent plus vite que les ressources dans le contexte actuel de forte inflation. Si les quêtes et ventes de cierges ont encore progressé, le denier de l'Église, principale ressource du diocèse, reste stable avec une nouvelle diminution du nombre de donateurs et une augmentation du don moyen. Quant aux charges, le diocèse n'a été touché que marginalement par l'explosion des tarifs de l'énergie en 2022 grâce aux contrats qui avaient été signés jusqu'en 2023. En 2023, l'inflation sur les charges de fonctionnement et d'entretien, ainsi que sur les coûts de construction persiste à un niveau élevé. La vigilance s'impose donc dans l'engagement des dépenses et des chantiers, les activités culturelles soutenues par l'ADP et non culturelles par l'AIDP doivent être parfaitement maîtrisées, d'autant que la solidarité va être appelée à s'amplifier à l'égard des paroisses et diocèses les moins favorisés. De nouveaux projets et de nouvelles initiatives émergent, avec l'incubateur Saint-Joseph et le projet des Lueurs, et le diocèse est pleinement mobilisé sur les grands événements à venir, les JMJ de Lisbonne 2023, la participation aux JO de 2024, et surtout la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris.»

L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES

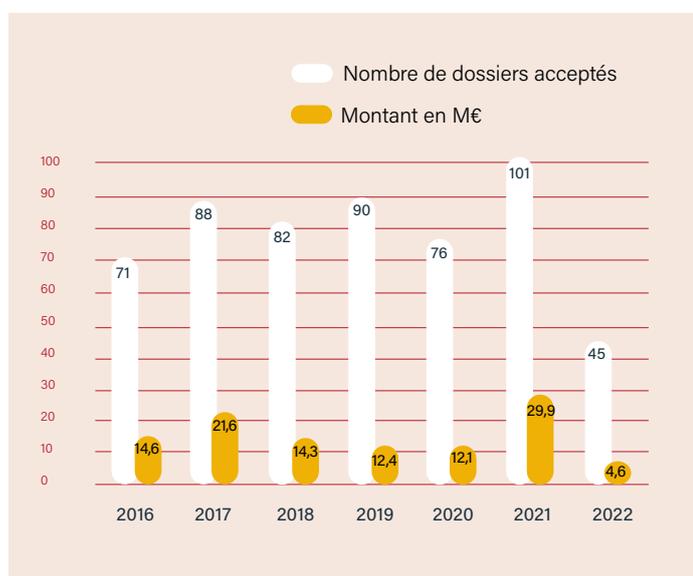
I LE DENIER DE L'ÉGLISE



L'année 2022 s'est clôturée pour le denier quasiment sur le même montant que l'année précédente, à 25,4 M€. Le nombre de donateurs est en baisse de 3,3 %, soit 46 698 donateurs en 2022 contre 48 606 donateurs en 2021, ce qui correspond à une perte nette de 1 608 donateurs.

En dix ans, le nombre de donateurs a diminué de 21%, avec un infléchissement plus marqué ces deux dernières années. Seule l'augmentation du don moyen (passant de 525 € en 2021 à 543 € en 2022) permet de maintenir le niveau du denier, sans pour autant suivre l'inflation. En particulier, les prélèvements automatiques, qui représentent aujourd'hui 28% du total collecté, sont ajustés bien souvent avec retard dans ce contexte. Fin 2022, la possibilité de payer par virement instantané a été mise en place et a séduit 676 donateurs en quelques semaines, anticipant une adoption significative en année pleine.

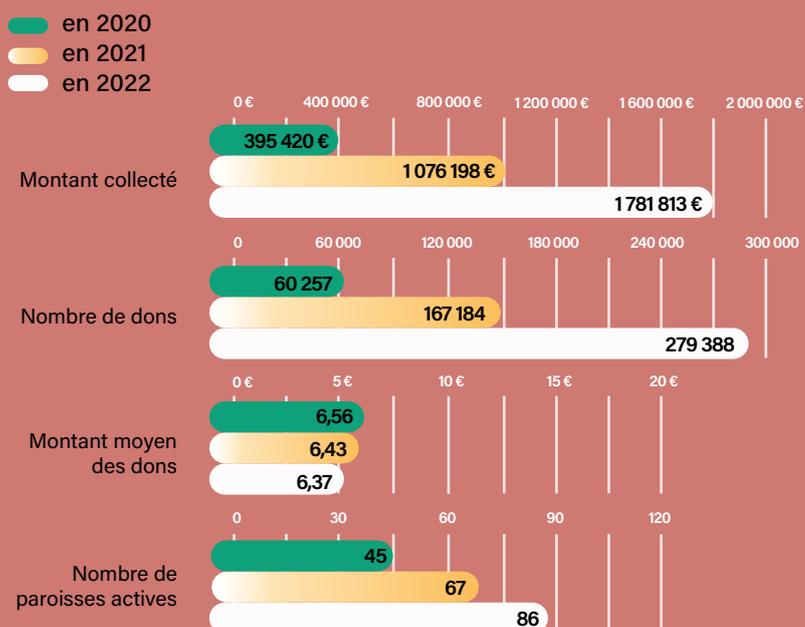
Par rapport à 2021, quarante-sept paroisses voient une progression financière de leur denier et trente voient une augmentation du nombre de donateurs. Aujourd'hui, un tiers des paroisses ne couvrent pas leurs frais de fonctionnement. De même que la mise en œuvre de projets pastoraux est en partie liée à la collecte du denier, cette dernière repose beaucoup sur le curé, sa pastorale et la mobilisation de son équipe.



I LES LIBÉRALITÉS (DONS ET LEGS)

Le conseil d'administration de l'ADP a accepté, en 2022, 45 dossiers représentant 4,6 M€, contre 101 dossiers en 2021 pour un montant record de 29,9 M€ (incluant 5 successions supérieures à 1 M€ et une assurance-vie en usufruit, valorisée à plus de 7 M€). L'activité est restée soutenue avec 38 ventes de biens immobiliers légués signées en 2022 (après décision du Comité des legs immobiliers) et 12,1 M€ perçus, contre 15 ventes pour 2,9 M€ en 2021. Les libéralités constituent une ressource importante du diocèse, environ 25%. En 2022, nous avons pu de nouveau organiser des tables rondes, qui avaient été stoppées par le Covid-19. Quatorze ont eu lieu en paroisse pour accueillir des testateurs de proximité. L'objectif est aujourd'hui de faire connaître les différentes possibilités de libéralités, notamment auprès des donateurs ou testateurs plus jeunes (donations temporaires d'usufruit).

LE PANIER CONNECTÉ POURSUIT SA PROGRESSION

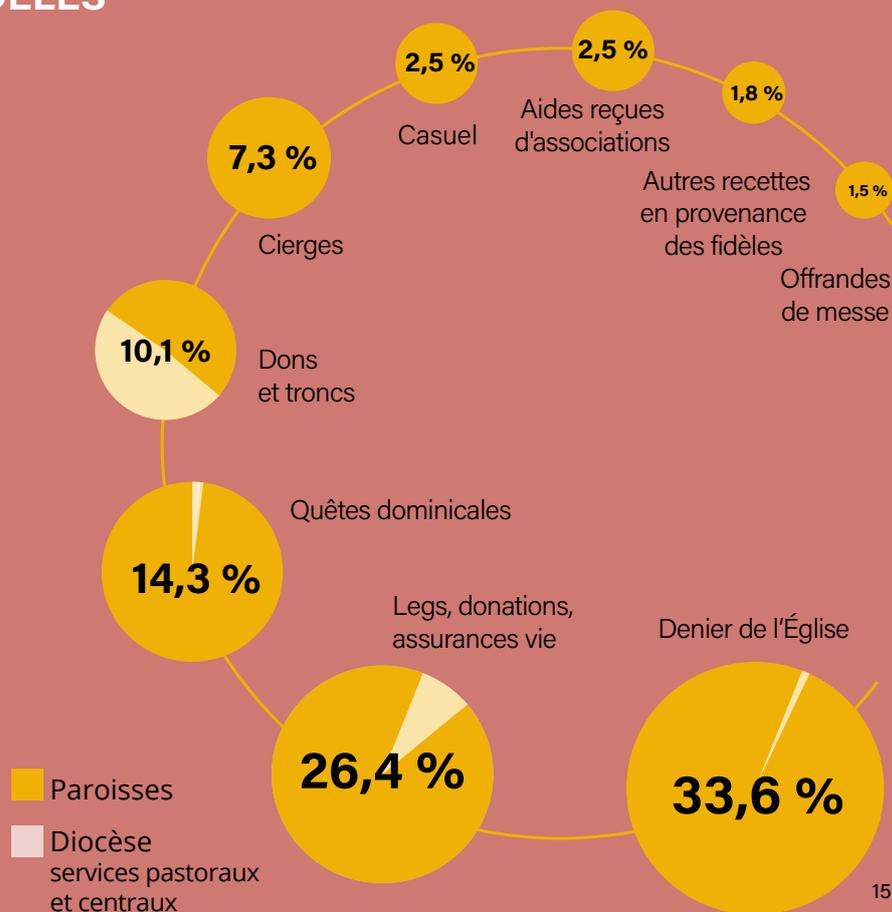


En 2022, 1,8M€ a été collecté grâce aux paniers de quête dématérialisés, correspondant à 17% du montant total de la quête dans le diocèse. Fin 2022, 80% des paroisses (86 en nombre) sont désormais équipées de 442 paniers. Le diocèse a poursuivi l'amélioration de ces paniers en tenant compte de l'expérience terrain et des évolutions technologiques. Aussi, une nouvelle version, mixte, a été déployée permettant de traiter les cartes bancaires, les espèces et le couple téléphone/lecteur sans contact. C'est désormais un seul appareil. À noter un montant moyen du don à 6,4€.

STRUCTURE ET ÉVOLUTION 2021-2022 DE LA GÉNÉROSITÉ DES FIDÈLES

	Montant 2022	Évolution 2022 vs 2021
Denier de l'Église	25,4 M€	↘ -0,4 %
Legs et donations ¹	20 M€	↗ 81,8 %
Quêtes	10,8 M€	↗ 5,9 %
Dons et tronc	7,7 M€	↗ 11,6 %
Cierges	5,5 M€	↗ 44,7 %
Casuel	1,9 M€	0 %
Autres recettes en provenance des fidèles	1,4 M€	↗ 7,7 %
Offrandes de messe	1,1 M€	0 %
Aides reçues d'associations	1,9 M€	↗ 137,5 %
Total	75,7 M€	

1. Successions réalisées - uniquement ADP.



DES DÉPENSES SOUS CONTRÔLE

Au sein du diocèse de Paris, les paroisses gèrent leurs budgets de manière autonome dans le respect des règles canoniques et en suivant les règles des seuils d'engagement de dépenses définies.

Les paroisses collectent leurs ressources issues principalement de la générosité des fidèles, le denier, les dons et legs, les quêtes et la vente de cierges.

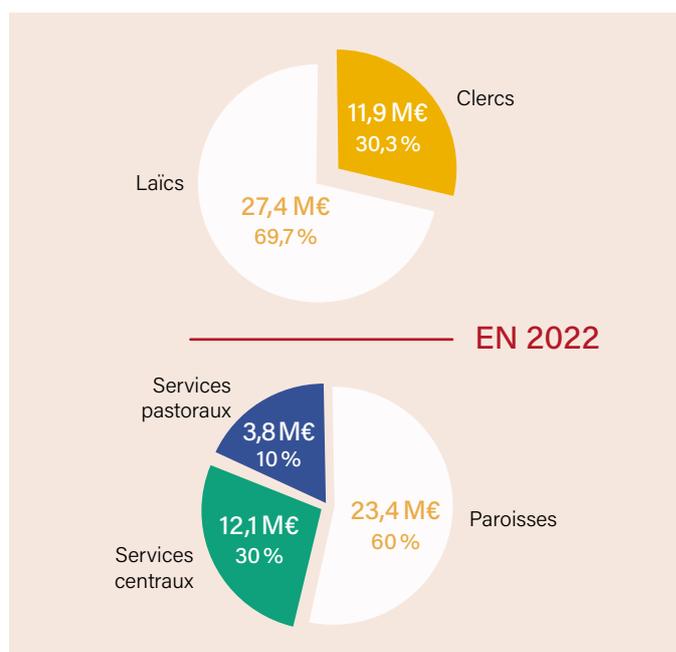
Ces ressources, leurs permettent de financer leurs charges, notamment le traitement des clercs, les salaires des laïcs employés, les charges de fonctionnement et les frais d'entretien des bâtiments, ainsi que les missions pastorales.

Les paroisses versent également une « participation » permettant de financer le fonctionnement des services diocésains qui :

- animent les activités pastorales diocésaines (aumônerie des hôpitaux, catéchuménat, vicariat Enfance Adolescence, Délégation pour la solidarité...),
- soutiennent la curie (les services de l'archevêque, des vicaires généraux, les services pastoraux et de gestion),
- assurent le traitement, l'hébergement et les soins des prêtres âgés (Maison Chateaubriand et l'Ehpad Marie-Thérèse),
- soutiennent les actions de certaines associations qui rendent un service pastoral d'évangélisation (Alpha, Anuncio, Relations avec le Judaïsme, Aux Captifs la libération...),
- participent à la solidarité de la province ecclésiastique de Paris à hauteur de 1,2 M€, sous forme de subventions aux diocèses limitrophes, à l'officialité, aux communautés et prêtres étrangers...),
- contribuent au fonctionnement de l'Église de France pour 0,9 M€ versés à la Conférence des Évêques de France,
- apportent des conseils et des supports techniques aux paroisses, services pastoraux et autres associations,
- et financent l'activité des services de l'association diocésaine de Paris: communication, finances, ressources humaines, informatique, juridique, etc.

La « participation » a représenté en moyenne 16,5 % des produits de fonctionnement des paroisses. Le montant collecté a augmenté car il est calculé à partir des recettes de fonctionnement de l'année précédente qui étaient plus élevées compte tenu de la reprise des activités.

I LE TRAITEMENT DU CLERGÉ ET LA RÉMUNÉRATION DES LAÏCS



Principal poste de charges du diocèse (46%), la rémunération des laïcs et le traitement des clercs s'est élevé à 39,3 M€ en 2022 comparé à 38 M€ en 2021 en hausse de 3,4 % principalement sur le poste des laïcs. Cette hausse s'explique principalement par les augmentations et primes accordées aux salariés pour contrer l'inflation et maintenir le pouvoir d'achat ainsi que par les impacts sur les créations et remplacements de postes. Pour le traitement, l'augmentation vient surtout de la revalorisation des charges sociales indexées sur le Smic. 60 % de ces dépenses se font en paroisse, 30 % dans les services centraux et 10 % pour les services pastoraux.

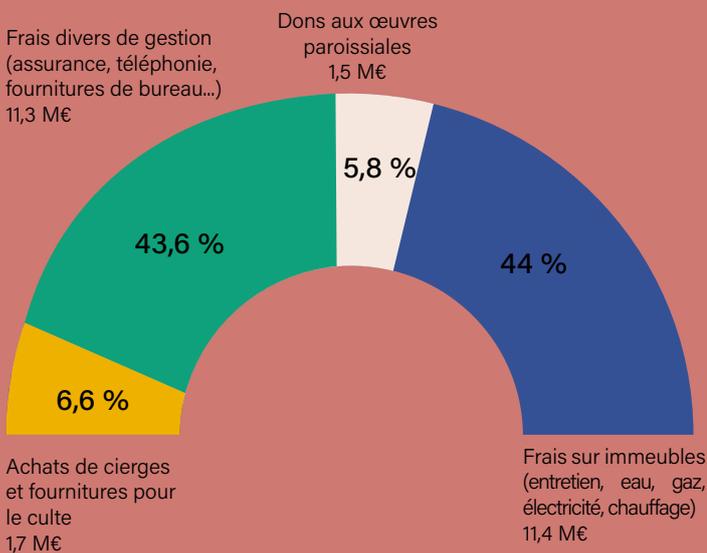
I LES SUBVENTIONS

Les subventions accordées s'élèvent à 6,5 M€ en 2022 en hausse de 3%. Le diocèse soutient les associations comme :

- l'École Cathédrale, et les missions pastorales et d'enseignement des Bernardins,
- l'aumônerie des étudiants, le vicariat Enfance Adolescence,
- les missions interdiocésaines
- le Journal *Paris Notre-Dame*
- Musique sacrée
- les diocèses de la province ecclésiastique de Paris les plus fragiles (Saint-Denis, Évry, Meaux, Créteil et Pontoise).

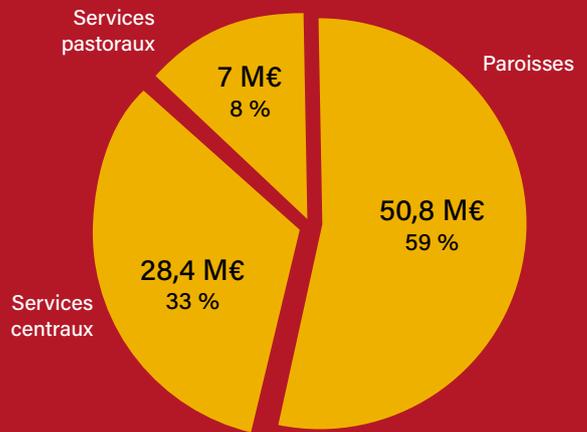
LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement sont en augmentation de 18 %, passant de 22 M€ en 2021 à 25,9 M€ en 2022, avec une progression sensible des frais sur immeubles liée à l'augmentation des coûts d'électricité, des impôts, mais également à l'effet de l'externalisation de certaines fonctions (sous-traitance), à l'augmentation des coûts de collecte du denier, et aux honoraires de conseils et d'assistance dans les domaines juridiques, financiers et immobiliers. Les achats de cierges augmentent consécutivement à la hausse des dons de cierges. Les dons aux œuvres paroissiales sont également en croissance.

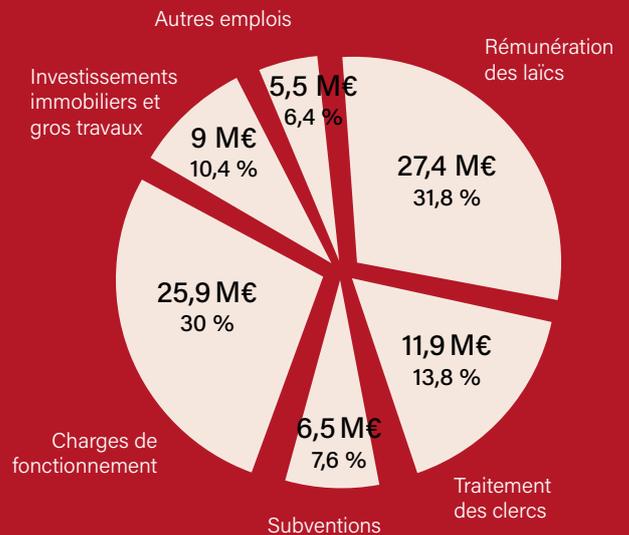


LES EMPLOIS

RÉPARTITION PAR DESTINATION



RÉPARTITION PAR NATURE



LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET GROS TRAVAUX

Les dépenses de gros travaux et investissements immobiliers sont passés de 10,1 M€ en 2021 à 9 M€ en 2022. Dans un contexte de forte inflation des coûts de construction, le montant des chantiers lancés est en baisse de 11%. Parmi les paroisses, les travaux les plus importants ont été réalisés à Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières (18^e): consolidation du bâtiment de la maison paroissiale; St-Joseph-des-Épinettes (17^e): travaux; Ste-Odile (17^e): travaux pôle solidarité du boulevard de la Somme; St-Germain de Charonne (20^e): travaux de St-Cyrille et St-Méthode et du presbytère; St-Vincent de Paul (10^e): rénovations; N.-D. des Blancs-Manteaux (4^e): aménagement de la Crypte; St-Ferdinand des Ternes (17^e): réaménagement et rénovation de salles et appartements; St-Philippe-du-Roule (8^e): éclairage et sono de l'église et St-Roch (1^{er}): rénovation d'appartement.

Les principaux emplois du diocèse sont la rémunération des clercs et laïcs (45,6 % des emplois), suivie des charges de fonctionnement (30 %), des subventions aux associations extérieures au diocèse (7,6 %), des dépenses de gros travaux et investissements immobiliers (10,4 %) et des autres emplois (6,4 %). Ces emplois s'élèvent à 86,2 M€ en hausse de 10 % par rapport à 2021. Ils sont répartis entre paroisses (59 %), services centraux (33 %) et services pastoraux (8 %).

L'ACTIVITÉ

DES RESSOURCES HUMAINES

EN 2022

«2022 aura été l'année d'un véritable retour à la normale et surtout celle de la joie de pouvoir à nouveau organiser des événements conviviaux, en particulier une matinée sur l'accueil des convertis de l'islam aux Bernardins avec notamment le spectacle *Coming out* de Mehdi Djaadi, ainsi qu'une belle journée de l'amitié à Notre-Dame de l'Ouÿe (Essonne) et également une messe suivie d'un déjeuner dans la crypte de Saint-François d'Assise (19^e) pour la fête de Noël.

Un grand nombre de salariés ayant conservé une journée de télétravail par semaine après la Covid-19, chaque manager a dû continuer à adapter l'organisation du travail au sein des équipes, afin de maintenir le plus de cohésion possible en tenant compte de la singularité de notre écosystème salariés, bénévoles, clercs. C'est un équilibre fragile, parfois acrobatique, et un véritable point d'attention que de veiller aux besoins individuels de télétravail tout en préservant le lien collectif.

Dans ce même esprit d'écoute des besoins de chacun, et afin de mieux avancer ensemble, les réflexions sur notre organisation nous ont amenés à constater qu'il y avait encore trop de travail en silos et que nous ne savions pas bien travailler en mode projet. Ainsi, progresser dans l'apprentissage et l'utilisation des outils pour mieux travailler en mode projet est le thème des trois matinées de managers de l'année, dont la première s'est tenue à la rentrée 2022.

Enfin les grands défis relevés au cours de l'année 2022 ont été :

- poursuivre le développement du dialogue social notamment sur les grands sujets organisationnels, en particulier dans le cadre des échanges sur l'externalisation du quittancement de Patréam,
- continuer à attirer des salariés et bénévoles en dépit de toute l'actualité de l'Église et d'un marché du travail bouleversé.

Après bientôt quatre ans au sein de la DGAE, je demeure émerveillée par l'engagement des équipes au service de l'Église à Paris.»

Florence Guéry



TÉMOIGNAGE

Caroline Morizot, Responsable de la conservation et de l'inventaire et Catherine Rispal, comptable.

À l'approche des élections et de la fin de notre mandat, il nous a paru important de rappeler l'importance et l'utilité du Comité social et économique (CSE), ses missions et celles de la déléguée syndicale qui, notamment, négocie les accords collectifs et les grilles de salaires à l'échelle régionale. Son rôle, primordial et qui nous impacte tous, est bien souvent méconnu.

Parmi les différentes contributions du CSE et de la déléguée syndicale, citons les négociations annuelles obligatoires, particulièrement fructueuses cette année et le fruit d'un dialogue constructif avec la direction. Nous avons pu également mettre en œuvre, grâce à une dotation exceptionnelle, les chèques vacances tout en continuant à offrir en fin d'année les traditionnels chèques cadeaux. 2022 a vu aussi naître notre plateforme HelloCSE, proposant à la fois aux salariés une offre beaucoup plus large ainsi qu'une interface avec le CSE incluant notamment nos procès-verbaux et nos différentes communications. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'investissement des élus et le soutien de la direction.

Last but not least, le CSE joue un rôle primordial dans le dialogue social avec l'employeur qui, cette année, fut particulièrement dense. Notre nouveau logo accompagné de sa devise « la parole au service de tous » conclut ce bilan de fin de mandat pendant lequel nous avons essayé de servir au mieux les intérêts des salariés de l'UES.»



TÉMOIGNAGE

**Père Jérémy Rigaux,
curé de N.-D. des Foyers (19^e)**

En septembre 2022, je suis devenu curé pour la première fois. Lors de ma prise de fonction, deux sentiments m'habitaient : celui d'être totalement impréparé aux nouvelles dimensions administratives liées à cette charge, mais aussi celui d'être solidement accompagné par les salariés et les bénévoles de la Maison diocésaine. L'atterrissage aurait pu être rude, mais le parachute était fiable et bienveillant : merci ! Dès le premier trimestre, les services diocésains m'ont aidé pour faire face à une cyberattaque, une visite de la commission de sécurité, une fuite dans l'église, le recrutement de nouveaux salariés, le renouvellement du site web, la régulation de litiges etc. Les formations pour jeunes curés étaient aussi très intéressantes et fraternelles. J'aime beaucoup passer rue du Cloître pour saluer les uns et les autres, et donner des nouvelles du terrain : cela donne sens à toute cette énergie déployée au service du Royaume.»

I CE QU'ILS ONT RETENU DE L'ANNÉE 2022



Marie Zeller
Formation et recrutement

Ce que nous avons apporté : l'accompagnement des paroisses, associations et services pastoraux dans la définition de leurs besoins de recrutement et de formation, la recherche des candidats, et les propositions de formations.

Une joie : la construction de solutions de formation adaptées aux besoins spécifiques des paroisses: l'accueil en paroisse, les parcours bureautiques, la tenue des registres, l'entretien annuel, la communication...

Un gros chantier : le changement du système de collecte des candidatures pour faciliter le processus de recrutement, en particulier la diffusion des offres, la recherche et le suivi des candidats, dans le contexte d'un marché de l'emploi très tendu.



Benoît de Peyramont
Juridique et fiscal

Ce que nous avons apporté : en 2022, le service juridique et fiscal du diocèse de Paris a notamment développé son assistance en matière fiscale auprès des paroisses et des services diocésains grâce au renforcement de son équipe, avec l'arrivée, fin 2021, de Béatrice Grandchamp des Raux et de Stéphane Gelin. Par ailleurs, très régulièrement, les juristes du service ont eu la joie de pouvoir contribuer à l'avancée du chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris en intervenant sur les différentes questions qui appellent leur expertise. Cette assistance se poursuit toujours !



Bruno de Mauvaisin
Coaching

Ce que nous avons apporté : depuis sa création il y a 12 ans, l'équipe des coachs a accompagné 51 prêtres et 75 laïcs. Voici un témoignage d'une personne coachée: « Mon coach était à l'écoute avec bienveillance, sans jugement ; j'étais en confiance pour aborder, en profondeur, mes points de développement.



Tim Zakosek
Accueil

Ce que nous avons apporté : les membres de l'équipe d'accueil mettent leur bonne humeur et leurs talents au service de l'Église de Paris, travaillant dans la joie, pour offrir un visage de l'Église souriant à chaque visiteur de la Maison diocésaine.



Anne de Castellan
Administration
du clergé

Ce que nous avons apporté : assurer la gestion administrative des clercs (traitement, couverture sociale, retraite...) en apportant notre expertise dans ce domaine.

Une joie : la joie d'être au service quotidien des prêtres, religieux, séminaristes, et des paroisses du diocèse.

Un gros chantier : la poursuite d'une organisation plus structurée de l'administration du clergé, en coordination avec les autres diocèses de la province ecclésiastique de Paris.



Florence Guéry
Directeur
des ressources humaines

Émerveillement intact en contemplant le trésor que sont les bénévoles et les salariés au sein de ce diocèse !



Valérie Frohly
Bénévolat

Ce que nous avons apporté : nous accompagnons les responsables d'équipe du diocèse pour qu'ils puissent accueillir efficacement des bénévoles et pour aider nos candidats bénévoles à trouver une mission qui leur convienne.

Une joie : les paroisses qui nous demandent de les aider à développer et à structurer leur organisation du bénévolat.

Un gros chantier : Aider nos bénévoles à trouver de nouvelles missions lorsqu'ils le souhaitent et trouver de nouveaux bénévoles qui auront aussi l'opportunité de mieux connaître l'Église.



Béatrice Morinière
Animation

Une joie : après deux années sans rassemblements, permettre aux bénévoles et salariés de la maison diocésaine de se retrouver autour d'une bonne et belle table de Noël a apporté beaucoup de joie aux personnes concernées.



Valentine de Beauregard
Législation sociale et administration
du personnel – Paie

Ce que nous avons apporté : support, soutien et conseil aux paroisses, services pastoraux et associations du diocèse pour tous les aspects de la gestion de leurs salariés.

Une joie : l'accueil et l'intégration réussie au sein de l'équipe, pour une durée d'un an, d'une jeune étudiante en apprentissage, et sa participation très active aux différents projets du service.

Un gros chantier : l'aménagement du temps de travail des organistes en liaison avec les autres diocèses de la zone apostolique de Paris.

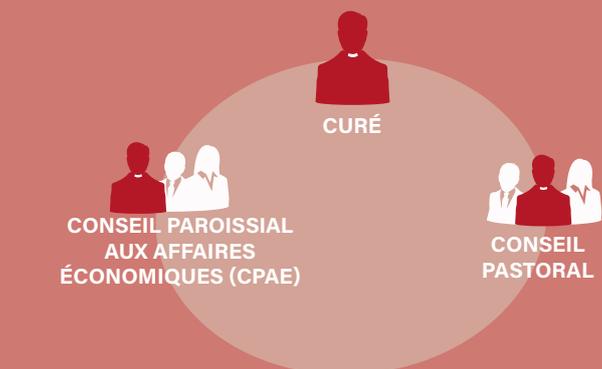
LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE LA PASTORALE

La primauté de l'aspect pastoral se situe tant dans les instances canoniques qui examinent un projet immobilier, que dans l'avis des fidèles pour la répartition de la solidarité entre paroisses.

I LA PRIMAUTÉ DE LA PASTORALE DANS L'EXAMEN DES PROJETS IMMOBILIERS :

Si dans le code de droit canonique l'article 492 qui concerne le conseil diocésain pour les affaires économiques (CDAE) précède l'article 502 qui concerne le collège des consultants, dans la pratique c'est le contraire; les réunions du collège des consultants, pour examiner l'aspect pastoral d'un projet immobilier, se tiennent toujours avant celles du CDAE qui a pour vocation d'examiner la faisabilité financière du projet.

Si le collège des consultants ne donne pas un avis favorable estimant que le projet immobilier n'a pas de raison pastorale suffisante, le projet n'est pas soumis au CDAE; de plus les seuils de consultation des demandes, fixés par l'ordonnance du 11 juin 2015, ne sont pas les mêmes: 450 000€ pour le collège des consultants et 600 000€ pour le CDAE, ce qui démontre la volonté des archevêques d'examiner plus de demandes sous leur aspect pastoral que financier.



En 2022,
le collège des consultants
s'est réuni 4 fois
pour examiner **27 projets**
(dont 1 pour simple information),
il a autorisé **13 M€ de dépenses**
et **11 M€ de cessions d'actifs**.

le CDAE
s'est réuni 4 fois
pour examiner **23 projets**
(dont 1 pour simple information),
il a autorisé **11 M€ de dépenses**
et **11 M€ de cessions d'actifs**.

Le comité ad hoc
s'est réuni 4 fois
pour accorder **1 M€**
à **20 paroisses**.

I LA PRIMAUTÉ DE LA PASTORALE DANS LA RÉPARTITION DE LA SOLIDARITÉ

La Contribution volontaire de solidarité (CVS) a pour objet premier de soutenir le fonctionnement des paroisses qui sont structurellement en difficultés financières à cause de leur situation. Depuis plusieurs années, l'objectif est de financer des activités pastorales comme des sorties de jeunes ou des pèlerinages (en effet le coût est le même quelque soit le quartier de Paris, alors que les moyens financiers des paroisses et des paroissiens sont très différents).

Le montant de la CVS est décidé par le conseil paroissial des affaires économiques (il leur est proposé de verser 1,5% de leur trésorerie ce qui est inférieur au rendement de celle-ci ces dernières années). Sa répartition est décidée par un comité ad hoc qui comprend, outre les membres du collège des consultants, un laïc par vicariat.

Pour l'aide au financement des projets immobiliers des paroisses qui ne peuvent pas effectuer seules les travaux nécessaires pour leurs activités pastorales ou les lieux de vie des prêtres, il existe les dons Barnabé; le CPAE d'une paroisse potentiellement donatrice décide du montant de son don et de la date.

REPÈRES CLÉS

SUR LA FONDATION NOTRE DAME

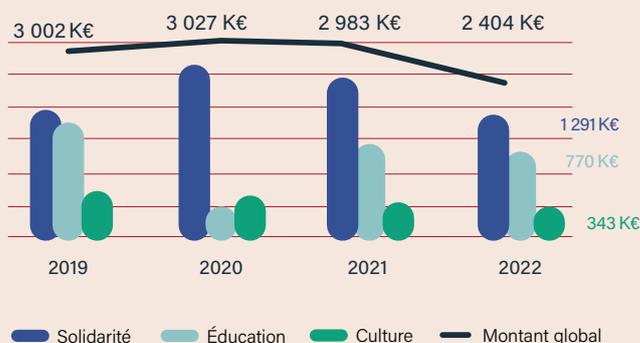
I PROGRAMME ENTRAIDE ET ÉDUCATION

Le programme Entraide et Éducation a engagé en 2022 2,4M€ pour 139 projets portés par 69 associations, à comparer à 153 projets pour presque 3M€ en 2021. La baisse sensible du nombre d'associations soutenues depuis 2019, effet direct de la pandémie, est contrebalancée par un nombre significatif de nouvelles associations (15) qui ont bénéficié du soutien du programme pour la première fois en 2022. Deux tiers des projets soutenus sont d'un montant inférieur à 10K€, montrant la volonté de la Fondation d'être au service des petites associations de terrain, très souvent en lien avec les paroisses, au service des plus fragiles.

- 56 projets de solidarité + 14 fonds d'urgence
- 54 projets d'éducation
- 15 projets culture

La reprise des projets éducation (très ralentis par la pandémie en 2020) se confirme, ils sont même majoritaires au sein des petits projets. *A contrario*, le nombre de projets de solidarité a baissé, même si le contexte inflationniste laisse anticiper une recrudescence des besoins, les plus fragiles étant les plus exposés.

ÉVOLUTION DES SOUTIENS PAR LE PROGRAMME ENTRAIDE SELON LES DOMAINES D'INTERVENTIONS (projets et fonds d'urgence)



I PREMIÈRE MESURE D'IMPACT POUR LA FONDATION NOTRE DAME

La Fondation Notre Dame a engagé sa première mesure d'impact en 2022 avec un triple objectif : soutenir son processus de décision, aider les associations à améliorer leurs pratiques et valoriser leurs résultats, informer les donateurs. Cette mesure est réalisée à deux niveaux : vis-à-vis de l'ensemble des associations bénéficiaires pour quantifier les effets du soutien de la Fondation, ainsi que vis-à-vis des bénéficiaires finaux d'une thématique donnée. La précarité a été la première thématique retenue. Deux enseignements découlent de cette première étude : le soutien de la Fondation Notre Dame facilite la recherche d'autres financements pour 70% des associations ayant répondu. Par ailleurs, l'accompagnement agit sur les capacités des petites associations en termes de réflexion stratégique et de gouvernance.



L'ÉGLISE À PARIS :



106 paroisses
dont **28** églises,
propriétés du diocèse
78 églises, propriétés
de la Ville de Paris



Cathédrale
Notre-Dame de Paris,
propriété de l'État



78 chapelles
et lieux de culte publics
autres qu'églises paroissiales



plus de 100 aumôneries
(hôpitaux, collèges, lycées,
universités, prisons)



10 paroisses
de rite oriental



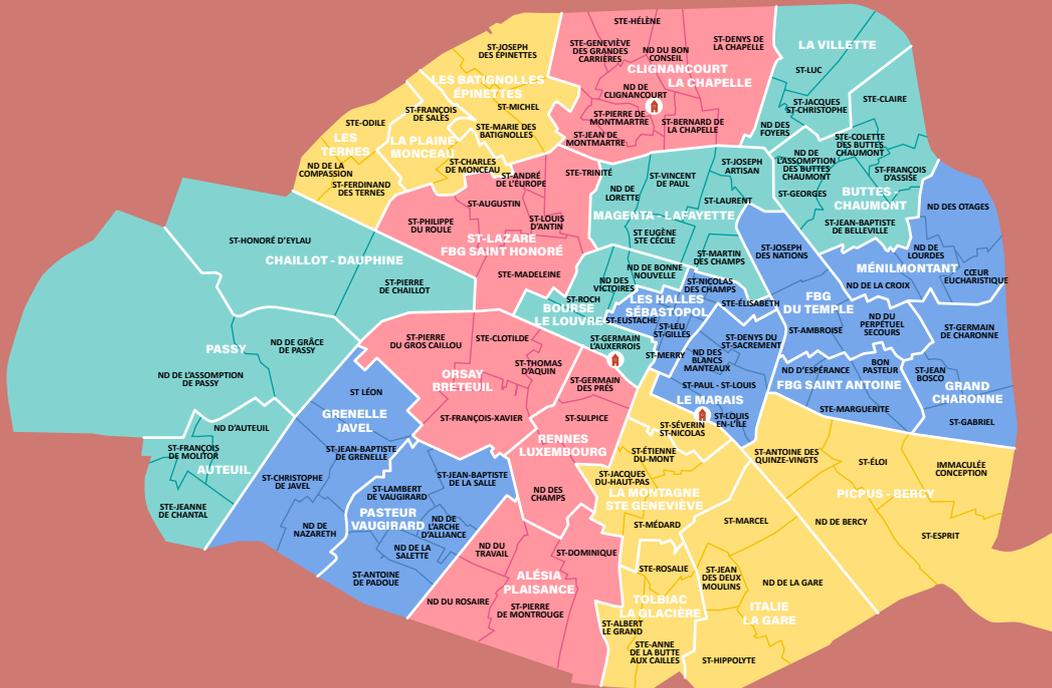
Basilique du Sacré-Cœur
de Montmartre,
propriété de la Ville de Paris



24 missions ou
aumôneries des étrangers



Mgr Laurent Ulrich,
archevêque de Paris,
est assisté par **cinq vicaires généraux**.
On distingue quatre vicariats,
regroupant chacun plusieurs doyennés.



Mgr Thibault Verny,
nommé le jeudi 11 mai 2023,
archevêque de Chambéry,
évêque de Maurienne et de
Tarentaise.



Mgr Philippe Marsset,
évêque auxiliaire.



Mgr Emmanuel Tois



Mgr François Gonon



Mgr Michel Gueguen,
modérateur de la curie, en
charge du suivi de Notre-Dame
de Paris (4^e), de Saint-Germain-
l'Auxerrois (1^{er}) et du Sacré-Cœur
de Montmartre (18^e).

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022

494 PRÊTRES

INCARDINÉS À PARIS

130 DIACRES

PERMANENTS RÉSIDANT À PARIS

74 SÉMINARISTES

DANS LES MAISONS DU SÉMINAIRE DE PARIS

- TOUS DIOCÈSES CONFONDUS, MAISON SAINT-AUGUSTIN COMPRISE -

DONT 44 SÉMINARISTES

EN FORMATION POUR LE DIOCÈSE DE PARIS

- À PARIS, ROME, MAISON SAINT-AUGUSTIN COMPRISE -

LE CLERGÉ SÉCULIER

428 PRÊTRES

MEMBRES D'INSTITUTS RELIGIEUX

207 RELIGIEUX

NON PRÊTRES

567 RELIGIEUSES

LE CLERGÉ RÉGULIER

2 400 CATÉCHISTES

EN PAROISSES ET EN AUMÔNERIES

105 LAÏCS

EN MISSION ECCLÉSIALE

5 619 BAPTÊMES

ADULTES ET ENFANTS

345 MARIAGES

CÉLÉBRÉS À PARIS

2 902 MARIAGES

PRÉPARÉS DANS LES PAROISSES DE PARIS

Rédaction

Charlotte Reynaud, Isabelle Demangeat, Mathilde Rambaud, Jean Chausse, Bruno Cousin, Sylvie Bretones, Maurice Bouchet, Florence Guéry, Christian de Baecque, Valérie Frohly, Pauline Bruniau.

Relecture Christel Pigeon.

Conception, réalisation et coordination

Alexia de Robien, Géraldine Delmarre.

Crédits photographiques

© Jean-Paul Comparin/Adobe Stock, © Yannick Boschat, © Goodpics/Adobe Stock, © Marie-Christine Bertin, © Service communication du diocèse de Paris, ©DR.

Illustration : © Fondation Notre Dame

Ce document vous est présenté par l'Église catholique à Paris.

Si vous souhaitez disposer d'exemplaires supplémentaires, vous pouvez appeler le 01 78 91 92 65.

Une version pdf est aussi disponible sur le site : www.dioceseparis.fr



Diocèse de Paris
10, rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris
Tél. : 01 78 91 91 91
www.diocese-paris.fr



@diocese-paris